

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 18 (1970)

Artikel: Jean Petitot : étude pour une biographie et catalogue de son œuvre
Autor: Lichtbrown, R.W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JEAN PETITOT
ÉTUDE POUR UNE BIOGRAPHIE ET
CATALOGUE DE SON ŒUVRE

par R. W. LIGHTBOWN



URING the preparation of the two articles on Jean Petitot, Jacques Bordier and the origins of painting in enamel which I published in *The Connoisseur*, July, 1968, and in the *Revue de l'Art*, June, 1969, I found that the materials for the life of Petitot were more than usually scattered and difficult to put together. In order to bring some order into this chaos, I here reprint Dezallier d'Argenville's biography of Petitot, the earliest known. It was compiled between 1745, when d'Argenville published his *Abrégé de la Vie des plus fameux peintres*, and December 1751, the date of the *approbation* for the *Supplément* (published Paris, 1752) in which it appears (pp. 83-88). As it is neither sufficiently complete nor sufficiently accurate to stand by itself, in spite of its excellence as an appreciation of the artist, I have added notes from other sources and the two versions of Petitot's life which P. J. Mariette drafted for his *Abécédario*. Neither d'Argenville (1680-1765) nor Mariette (1694-1774) can have known Petitot, but both received information from persons who had done so. It is my hope that in this way I shall make more easily accessible two rare 18th century sources, and also for the first time in a collected form the very scattered and piecemeal documentation irregularly published by subsequent scholars. I have also added some unpublished or unknown material, so that the account of Petitot's life and family presented here is the first which can be called reasonably complete.

« *Parmi les Peintres à talent (a) Jean Petitot paroît tenir un rang si distingué, qu'on ne peut le passer sous silence : il est, pour ainsi dire, le Raphaël de la Peinture en émail ; elle a en effet, acquis dans ses mains un degré si parfait qu'elle surpasse la miniature,*

(a) By this expression d'Argenville means, as he explains in the preface to the first volume of his *Abrégé* (Paris, 1745, p. ix), any painter « qui a parfaitement imité la nature, n'eût-il peint qu'une vache. »

& paroît égaler la Peinture à l'huile. Cet art, quoiqu'en petit, est fort considérable quand il est poussé à ce point de perfection, & est bien exprimé par ce vers de Virgile.

In tenui labor, at tenuis non gloria.

Jean Petitot nâquit à Genève en 1607,¹ d'un père Sculpteur & Architecte, qui après avoir passé une partie de sa vie en Italie,² se retira dans cette Ville. Son fils fut d'abord destiné à la Jouaillerie³ ; & dans l'emploi fréquent qu'il faisoit des émaux, il prit un ton de couleur si précieux, & un goût si parfait, que le sieur Bordier, qui dans la suite devint son beau-frère, crut que Petitot, en s'attachant au Portrait, pourroit pousser ce travail encore plus loin. Quoi-qu'ils manquassent l'un & l'autre de plusieurs couleurs, qu'ils ne sçavoient pas apprêter au feu, leurs essais furent des plus heureux. Petitot faisoit les têtes & les mains ; il leur donnoit un coloris admirable : Bordier peignoit les cheveux, les draperies & les fonds.

Ces deux amis d'accord dans leur travail & dans leurs projets partirent pour l'Italie.⁴ Le long séjour qu'ils y firent, la fréquentation des meilleurs Chymistes, l'envie surtout d'apprendre, les perfectionnerent dans l'apprêt de leurs couleurs. Le succès étoit cependant réservé au voyage d'Angleterre qu'ils firent dans la suite. Ils y trouverent Théodore Mayern, premier Médecin de Charles I. & grand Chymiste ; il découvrit par ses expériences les principales couleurs qui devoient être employées dans la Peinture en émail, & les fondans propres à les vitrifier. Ces belles couleurs surpassoient par leur éclat tout ce qu'on faisoit en émail à Venise & à Limoges.

Théodore Mayern introduisit Petitot auprès de Charles I. qui l'attacha aussitôt à sa personne, le logea à Wittehal, & le créa dans la suite Chevalier.⁵ On assure que le fameux Vandyck, qui étoit pour lors à Londres, ayant vû des desseins chez un Orfèvre qui travailloit pour le Roi, & ayant sçû qu'ils étoient de Petitot, souhaita de le connoître, & lui conseilla de quitter l'Orfèvrerie & de se faire Peintre de portraits en émail. En effet, Vandyck conduisoit son travail dans les portraits qu'il a peints d'après lui : ses conseils ont beaucoup contribué à l'habileté de Petitot, & ce qu'il a fait de meilleur est d'après ce Maître.⁶

Charles venoit souvent le voir travailler ; il y prenoit plaisir, & surtout aux expériences de Chymie, que faisoit son premier Médecin. Petitot peignit plusieurs fois ce Monarque & toute la famille Royale : les marques distinguées de la protection de ce Prince ne furent interrompues que par sa fin malheureuse & tragique, qui fut pour Petitot un coup affreux ; il ne quitta point la famille du Roi, il la suivit dans sa fuite à Paris en 1649 & il en fut regardé comme un des plus zélés serviteurs.⁷ Charles II. après la perte de la bataille de Worcester en 1651. vint en France & pendant le séjour de quatre années qu'y fit ce Prince, il visitoit Petitot, & mangeoit souvent avec lui.⁸ Ce fut alors que son nom s'accrut infiniment, & que toute la Cour de France voulut être peinte en émail. Enfin quand Charles II. s'en retourna en Angleterre, Louis XIV. retint Petitot à son service, lui donna une pension & un logement aux Galeries du Louvre.⁹ Ces nouvelles grâces, un bien considérable que Petitot avoit amassé, l'engagerent à se marier en 1651.¹⁰



Jean Petitot by himself. Enamel on gold, $1\frac{5}{8} \times 1\frac{5}{16}$ inches. In the collection of the Duke of Portland and reproduced with his permission.

avec Marguerite Cuper, & ce fut le fameux Ministre Drelincourt qui en fit la cérémonie à Charenton.

Bordier devint alors son beau-frère,¹¹ & resta toujours associé avec Petitot : ils vécurent en commun, jusqu'à ce que leurs familles devenant trop nombreuses, les forcèrent de se séparer. L'amitié qui étoit entr'eux étoit fondée sur les sentimens, & sur le mérite réciproque, bien plus que sur l'intérêt : ils avoient gagné pour fruit de leurs découvertes & de leur travail un million,¹² qu'ils partagèrent à Paris ; & ils restèrent toujours amis, sans qu'il y ait jamais eu entr'eux pendant près de cinquante ans, ni mésintelligence, ni division. Ce sont les propres paroles de Jean Petitot à un de ses amis, de qui on les tient.¹³

Petitot copia à Paris plusieurs portraits de Mignard & de le Brun. Son talent étoit non-seulement de bien faire ressembler les portraits qu'on lui confioit, mais de dessiner parfaitement une tête d'après nature. Il joignit à cela une douceur de coloris & une vivacité de couleurs, qui ne changeront jamais, & qui rendent ces morceaux admirables. Petitot eut l'honneur de peindre plusieurs fois Louis XIV & les deux Reines, Marie-Anne d'Autriche, mère de Sa Majesté, & Marie Thérèse, son épouse.¹⁴

Comme il étoit zélé Protestant, il craignit à la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. d'être arrêté, & demanda au Roi la permission de se retirer à Genève. Ce Prince qui ne vouloit point l'éloigner de lui, éluda plusieurs fois sa demande ; enfin se voyant pressé par plusieurs placets consécutifs, & craignant qu'il ne s'évadât, il le fit arrêter & conduire au Fort-l'Evêque, où M. l'Evêque de Meaux fut chargé d'aller l'instruire. Quelque éloquent que fut le grand Bossuet, Petitot ne fut point convaincu, & le chagrin de se voir enfermé lui causa une violente fièvre dans un âge presque octogénaire. Le Roi qui en fut informé, ordonna son élargissement.¹⁵ Ce Peintre ne se vit pas plutôt en liberté, qu'oubliant tous ses maux, il s'évada avec sa femme en 1685.¹⁶ & se rendit à Genève, après avoir demeuré à Paris trente-six ans de suite. Ses enfans restèrent en cette ville, & craignant la colere du Roi, ils furent se jeter à ses pieds, & implorer sa protection. Le Roi les reçut avec bonté, & leur dit, Qu'il pardonnoit volontiers à un vieillard la fantaisie de vouloir se faire enterrer avec ses pères.

De retour en son pays, Petitot cultiva son art avec amour, & il eut la satisfaction de mériter jusqu'à la fin de ses jours l'estime de tous les connoisseurs. Un de ses plus grands talens fut de cacher sous un beau pinceau les peines & les études que son art avoit toujours exigé de lui. On n'y voyoit cependant point l'ouvrage de ce pinceau ; c'étoit celui de la nature. La patience inséparable de la longueur qu'exige le travail en émail, ne l'a jamais rebuté ; Petitot auroit pû dire comme Zeuxis, aux Peintres qui se vantoient d'aller vite : Je suis long-tems à finir mes ouvrages, il est vrai ; mais c'est que je peins pour l'éternité.

La vie & les couleurs qu'à l'émail il imprime,
De la beauté nous rendent tous les traits :
Sous son pinceau son éclat se ranime,
Il nous offre son teint, ses graces, ses attraits.
Telle est de son talent la force & l'art suprême,
Que de l'absence il charme les regrets ;
Et qu'il nous fait par ses vivans portraits,
Jouer à chaque instant de la douceur extrême,
De voir entre ses mains respirer ce qu'on aime.

Le Roi & la Reine de Pologne souhaiterent que Petitot, quoiqu'agé de plus de quatre-vingts ans, travaillât à leurs portraits. On envoya à Paris les originaux, croyant que Petitot y étoit encore ; mais le Gentil-homme chargé de la commission vint à Genève où il résidoit. La Reine étoit représentée assise sur un Trophée, tenant le portrait du Roi. Comme il y avoit deux têtes dans le même morceau, on lui donna cent louis, & il l'exécuta comme il l'auroit pû faire, dans la fleur de son âge.

Le concours de ses amis & des Curieux qui venoient le voir fut si grand, qu'il fut obligé de quitter Genève, & de se retirer à Veray, petite Ville du Canton de Berne, où il travailloit en repos : il y faisoit le portrait de sa femme, lorsqu'une maladie le saisit &

l'emporta dans le même jour en 1691 agé de quatre-vingt-quatre ans. Sa vie fut toujours exemplaire, & sa fin fut de même : il conserva un caractère plein de candeur & de franchise jusqu'à sa dernière heure. Il avoit eu de son mariage dix-sept enfans, dont il ne reste plus qu'une fille qui est veuve. Un seul de ses garçons s'est attaché à la Peinture, & s'étoit établi à Londres.¹⁷ Son père lui avoit envoyé plusieurs de ses ouvrages pour lui servir de modèles. Ce fils est mort, & sa famille est présentement établie à Dublin.¹⁸

On peut dire que Petitot est l'inventeur de la Peinture en émail : quoique Bordier, son beau-frère, ait fait plusieurs tentatives avant lui, & que le Médecin de Charles I. d'Angleterre eût facilité le moyen d'employer les plus belles couleurs, c'est toujours Petitot qui a perfectionné l'ouvrage.¹⁹ Il se servoit de plaques d'or & d'argent, & rarement émaillait-il sur cuivre. Il prenoit au commencement de sa vogue vingt louis par portraits qu'il mit bientôt à quarante louis. Sa coutume étoit de mener avec lui un Peintre, qui peignoit les portraits à l'huile, après quoi Petitot ébauchoit son ouvrage, qu'il finissoit toujours d'après nature. Quand il peignoit le Roi, il prenoit pour guides les portraits les plus ressemblans de Sa Majesté qui lui donnoit ensuite une séance ou deux pour finir son ouvrage. Il travailloit avec une grande assiduité, & ne quittoit le pinceau qu'avec peine, disant qu'il découvroit toujours dans son art de nouvelles finesses qui le charmoient.²⁰

On voit des portraits de Petitot, qui imitent ceux de Vandyck : ils sont grands comme des tabatières, & ont des mains ; ces morceaux sont répandus dans toutes les familles, & il y en a beaucoup dans les pays étrangers ; on dit qu'au trésor de Lorette il y a de sa main une Vierge de la dernière beauté. Ces Portraits ont conservé leur valeur, & sont aujourd'hui fort recherchés des Curieux. Un seul à Paris en possède plus de trente, entre-autres les portraits de Louis XIV. de Marie-Thérèse d'Autriche son épouse, de la Reine mère, de Mesdames de la Valière, Fontanges, Montespan, Maintenon, &c. Un autre possède les portraits de la fameuse Comtesse d'Olonne, de Madame la Duchesse de Bouillon, & autres Dames de la Cour. Le portrait de Michel l'Asne, fameux Graveur, grand ovale avec des mains, dont une appuyée sur la poitrine, est un des plus beaux morceaux qu'on puisse voir en ce genre. Il est à Paris chez un Amateur.

Gunst, bon Graveur Hollandois, a gravé d'après Petitot le portrait de M. Chevreau.

NOTES

¹ He was born on 12 July and baptised on 26 July 1607: H. Clouzot, *La miniature sur émail en France*, Paris, 1928, p. 202, No. xxxv. A full account of the family is given by C. Vigoureux, *Un habitant de la rue de l'Université au XVII^e siècle; Jean Petitot peintre en émail*, Paris, Chez l'Auteur, n.d. (c. 1930). His apprenticeship to the goldsmith Jean Royaume, his uncle, terminated on 26 June 1626 (Clouzot, *op. cit.*, p. 203). He was still in Geneva on a 3 November 1632 (*id.*, pp. 204-5).

² In the address to his family, dated 12 July 1674, which appears in his manuscript *Prieres et Méditations* (for which see Bellamy, "Un livre manuscrit de Jean Petitot le célèbre peintre en émail 1674", in *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, ix, 1860, pp. 305-12, 418-32; H. Bordier, "Un grand peintre protestant sous Louis XIV", in *Bulletin cit.*, x, 1861, 175-85, and E. Stroehlin, *Jean Petitot et Jacques Bordier*, Geneva, 1905, who includes reproductions of the illustrations and additional extracts), Petitot himself says:

"Mes chers enfants, Dieu qui est l'auteur de ma vie par sa bonté, en a aussi toujours esté le conducteur et le protecteur; sa Providence me l'a conservée jusques à un âge fort avancé. Et contre toute esperance humaine, il m'a gardé et relevé de divers dangers mortels où je me suis vu..."

"Il a tiré feu mon père, duquel j'ay à vous parler, du milieu des profondes ténèbres et de l'idolâtrie, où apparemment nous aurions tous pris naissance. C'est de Rome, où il estoit établi depuis plusieurs années, avec tous les avantages qu'il pouvoit espérer en sa condition, estant, sans le flater, fort considéré par les sciences qu'il possédoit, entre lesquelles il exerçoit avantageusement celle de l'architecture et de la sculpture.

"Dieu en ses grandes compassions luy toucha le cœur et luy ouvrit les yeux, en luy faisant apercevoir l'idolâtrie des peuples qui se prosternoient devant les œuvres de ses mains si tost qu'elles en estoient sorties, ce qui finalement luy fit concevoir de la haine pour cette terrestre et superstitieuse religion. Il se retira à Genève en 1597 (où il trouva la lumière qu'il cherchoit) pour y finir ses jours, et fut assez heureux d'avoir l'honneur d'y estre particulièrement aymé de feu Monsieur de Bèze, qui contribuast beacoup à son bonheur. C'est le lieu où il se maria et où je suis né en 1607, et où il n'arriva pas avec moins de joye que celle qu'il ressentit lorsqu'il sortit de Rome. Il préféra l'intérêt du ciel à celui de la terre, et méprisa dès le commencement de sa retraite d'assez grands avantages, que le prince voisin luy fit offrir, avec mesme liberté de conscience en cas qu'il voulust aller à Turin. Mais il se trouvoit trop heureux en sa condition pour écouter les propositions de quelques autres, et jamais aucun offre avantageux ne l'a tenté pour rien faire de toutes les choses dépendantes de l'Eglise romaine.

"Feu son père estoit natif de Bourgogne, où il pratiquoit la médecine et estoit fort estimé pour l'anatomie. Il vivoit dans un temps de terribles persécutions envers ceux de la religion, qui estoit sous le règne de Charles Neuf, et n'avoient en ces lieux-là aucun exercice; on n'osoit se déclarer ny baptiser les enfants qu'à l'Eglise romaine, comme a esté feu mon père, qui fut nommé Faulle. Ils ne pouvoient donner à leurs familles que fort en secret des lumières et des instructions de la religion réformée.

“Feu mondit père, dans un âge fort bas, perdit ses père et mère avec leurs biens, comme diverses autres personnes firent dans ce misérable temps de confusion. Il se trouva gouverné par des catholiques romains, qui prirent soin de son éducation et qui l’envoyèrent à Lion pour lui apprendre l’art de la sculpture, en suite de quoy il s’en alla en Italie (pour se perfectionner audit art), où il demeura plusieurs années, comme je l’ay remarqué cy-devant.

“Vostre grand-père a esté un exemple de piété, de zèle et de charité. Il a vescu comme il faut mourir, et regardoit les choses d’icy-bas comme on les regarde du ciel. Il a rendu son âme à Dieu le 3 juillet 1628, avec toute la foy et toute la confiance qu’un fidelle chrétien peut faire. Jamais personne n’a envisagé la mort avec plus de joye que luy, bien qu’il n’eust subject de se déplaire en cette vie, mais pour ce qu’il aspirait à une meilleure. Encore que je sois sorty fort jeune de sa maison, je ne laisse pas de me souvenir avec combien de soin et de sagesse il exhortoit quatre frères et une sœur que nous estions, affin de nous porter à la crainte de Dieu, à adorer sa bonté et à concevoir toujours une ferme espérance pour l’avenir”.

The *Prières et Méditations* are now in the library of the Société de l’Histoire du Protestantisme français (C. Vigoureux, p. 17).

³ See my articles “Jean Petitot and Jacques Bordier at the English court”, *Connoisseur*, clxviii, 1968, pp. 82-91; “Les origines de la peinture en émail sur or: un traité inconnu et des faits nouveaux”, in *Revue de l’Art*, No. 5, 1969, pp. 46-53. In these I show that Petitot can be documented in England from 1637 as one of the “servants” of Queen Henrietta Maria. I also study his connexion with Mayerne, and publish, in the second of these articles, a treatise on enamel-painting partly written by him for Mayerne.

⁴ All these stories about Bordier are untrue. The real story of his Italian journey can be collected from the various documents relating to his imprisonment by the Holy Office in Milan.

For copies of the first two documents, which are unpublished, although their existence was noted in the 19th century by H. Bordier in his *Note additionnelle* to Mariette’s biography of Petitot (see Note 20) I am indebted to M. W. Zurbuchen, Archiviste d’Etat de la République de Genève and to M. Eugen Heer.

a) From the Registres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs (f. 408r)
Du Vendredi 17. Juillet 1640

Le fils de M^r Bordier et son neuveu prisonniers a l’inquisition a Milan

A esté proposé qu’on auoit receu ce matin l(ett)res qui portent que l’un des fils de Monsr. Bordier nre frere, & vn sien Nepueu auoyent esté retenus prisonniers à l’inquisition à Milan. Sur quoi a esté aisé qu’il falloir promptm^t trauailler par toutes voyes possibles à leur procurer deliurance. Et que p^r cest effect a esté trouué bon que nst^{re} frere Mr Molet recomandast de la p^r de la Comp. cest affaire à Mess^{rs} pour leur prier d’escrire à Mess^{rs} de Zurich, à M^r Olivier à Milan; & a Mons^r l’Evesque de Sion, & a Mr l’Ambassadeur d’Hespagne, qui reside à Lucerne. Ce qui a esté fait.

b) From the Registres du Conseil de Genève

Du Lundi 20 Juillet 1640

Les s^{rs} Jacob Bordier et Pierre Durant ayants fait re(*prese*)npter à Messeig^{rs} que les s^{rs} Jaques Bordier fils de feu s^r Isaac Bordier et Joseph Bordier fils de Spect. Jacques Bordier ministre de Cartigny passants sur les terres du Duché de Milan, p^r aller à Venize negotier de leur Estat d’orfèbre y ont esté arrestés et mis à l’Inquisition suppliants Messeig^{rs} de leur donner leur

lettres de faueur adressantes à Monsieur le Gouverneur de Milan et à Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne residant à Lucerne et autres qu'ils iugeront à propos pour par ce moyen faciliter la liberation, desds. ieunes hommes, surquoy arresté qu'on escrira auxdts Seig^{rs} Gouverneur de Milan. et Ambassadeur d'Hespagne residant en Suisse.

This second document should be compared with the account of the journey on which Bordier was arrested given in the relation forwarded by Monsignor Rossetti to Rome (see below). The two conflict as to whether Bordier was coming to Geneva or going to Venice.

c) Letter from Mayerne to Reade, secretary to Sir Francis Windebank, Secretary of State, dated 12 August 1640. First printed by W. H. Carpenter, *Pictorial Notices*, London, 1844, pp. 194-5. The original (S.P. 16/463, No. 80, ff. 256-57v) has been collated for the corrected transcript printed here.

Monsieur,

J'ay receu vostre lettre, dont ie vous remerceye, Ce sera Vne grande œuvre de charité de tirer hors de peine deux enfans de Geneue mes compatriotes qui ont esté arrestés à Milan & sont prisonniers dans l'inquisition, Le nom de l'un est Jaques Bordier que le Roy cognoist fort bien ayant trauaillé en esmail pour sa M^{te}. L'autre est son cousin nommé aussi Bordier, dont ie ne scay pas le nom de Baptisme. Ils sont allés en Italie pour traficquer & se rendre plus capables en leur profession d'orfevrie et sans doute ont porté quelques marchandises avec eux, que je croy estre la principale cause de leur malheur. Nous implorons la bonté de sa Maiesté pour leur deliurance, que nous aimons mieux obtenir par termes d'honneur & de faueur, que par des voyes plus rudes comme de represaille, qui nous est aisée en nostre ville en ce temps icy, auquel le Roy d'Espagne a plusieurs de ses sujets de la franche comté refugiés avec leurs biens pour se garentir de l'invasion des François: comme aussi en tout temps les Milanois venant trafficquer parmy nous. Je supplie M^r le Secretaire de parler effectivement à Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne, & vous de donner conseil au present porteur comme il a à se conduire à l'endroit de Monsieur l'Ambassadeur pour obtenir des lettres de faueur pour faire tenir à son Excellence Monsieur le Marquis de Leganus ou autres qu'il appartiendra. Vos peines seront recogneus par led^t present porteur, comme vous desirerez, & je vous en aurai vne particuliere obligation par laquelle je demeurerai,

Monsieur

Votre tres affectionné seruiteur
The. Mayerne

Londres ce 12. Aoust 1640

For Mr Reade my noble & very much respected freend

At Otelands

Endorsed August: 1640: s^r Theodore Mayerne Concerning the two french men in the Inquisition at Milan.

d) Letter to the Conseil of Geneva from Carlo Casate, Spanish ambassador in Switzerland, dated Lucerne, 15 August 1640 (printed by Clouzot, *La miniature sur émail en France*, Paris, 1928, pp. 205-6).

Ill^{li} SSⁱ,

Dal lator della presente, che fù anco questo che mi diede la lettera delle Ill. V. V. in raccomandatione di Giacomo et Giuseppe Bordieri, loro cittadini; intenderanno questo habbi fatto per servirli et godero sempre mai che le SS. V. V. mi dijsso molte occasioni; inche puoter dimostrarle il desiderio che ho di impiegarme in ogni evento di lor sodisfatione. E qui resto con pregar Dio nostro conceda alle SS. V. V. ogni maggior prosperita.

Lucerna, li 15 agosto 1640.

Delle SS. V. V. Ill., ... servizi.

Carlo Casate

e) From the correspondence of Monsignor Carlo Rossetti, Papal Agent to Queen Henrietta Maria, with Cardinal Francesco Barberini. (Transcripts in Public Record Office P.R.O. 31/9/19, f.292-3).

Di Londra dal Sr. Conte Rossetti li 18. Gennaro 1641. Deciferato li 20 febraro.

“La Regina mi mandò a chiamare mercordi, et mi parlò di un tal Giacomo Bordier, ch'è prigioniero nelle carceri del S. Offitio in Milano, però S. M.^{ta} prega V. Em.^a con ogni efficacia possibile, accioche potesse ottenere la liberat.^{ne}, oltre che questo è seruitore di S. M.^{ta}, et ancora molto amico del suo p.^{mo} Medico, al quale desidera compiacere, però me ne parlò con grandissima premura, accio hauessi rappresentato qsto suo desiderio all'Em.^a V., soggiungendomi che haurebbe tenuto una memoria molto particolare della liberat.^{ne} del sud.^o Giacomo, e di poi mi fece dare da Mons. Vesc.^o d'Angolem la presente narratiua per informatione di tutto quello, che è occorso à questo huomo in Italia.”

ff. 323-4 the enclosure referred to by Rossetti in his letter (undated)

Il nome di colui che è prigioniero nelle carceri del S. Offizio di Milano è Giacopo Bordier. La sua professione è di Orefice et di far figure in ismalto, esercitata molti anni da lui in Londra al seruigio delle Maestà della Gran Bretagna in compagnia di Giouanni Petitot giurato nell'istesso mestiero seruadore delle sopradette Maestà come ne possono far fede un pittore detto la croce, e Valdore dessignatore abitanti in Roma, che le conoscono. Egli parti d'Inghilt^a del mese d'Agosto sono due anni con licenza della Maestà loro per uedere l'Italia, e le cose rare che in essa sono. Passò senza difficoltà, e si trattenne da sei settimane in Roma nel qual tempo ebbe l'onore d'essere conosciuto, e di far uedere de'suoi lauori in ismalto all'Emo. Sr Car.^{die} Barberino, e ad altri Cardinali e Signori, i quali lo persuasero (come anche gli fu fatto l'istesso in Venezia) di star à Roma per lavorarui, con offerte, e condizioni molto auuantaggiose, facendo gran conto delle sue opere. Partito da Roma se n'andò a Venezia, di doue mandò a Roma delle opere fatte di sua mano, fra l'altre una Lucrezia, che ui fu molto stimata. Suo disegno fù dopo auer soggiornato qualche tempo in Venezia, e dopo aver ueduto suo padre che'l chiamaua, di tornar a Roma, secondo che n'auuea dato promessa. E'n effetto essendo partito con questa risoluzione in compagnia d'un suo parente, furono passando per Milano ritenuti per l'Inquisitione, senza saperne la causa. Dopo siamo stati auvisati che il suo parente e compagno di uiaggio è stato rilasciato, ritenendo il detto Bordier tuttauia prigione, di doue non possa essere liberato, che per l'autorità dell'Em^{mo} Sr^e Card^{le} Barberino alla carità e fauore del quale egli è specialmente raccomandato dalle Maestà della Gran Bretagna, e sopra tutto dalla Reina, essendo egli de suoi seruitori l'uno del quale ella prende fortemente a cuore i suoi trattamenti.”

f. 399. A letter of 25 February 1641 from Barberini to Rossetti in answer to that of Rossetti of 18 January.

Giacopo Bordier per quanto ho inteso fuggì dal Sant'Offitio di Milano et così non ui sarà che dire, e ben uero che egli essendosi qui in Roma spacciato per Liegese et Cattolico per far stimare il suo lauoro ma non so quanto ad altri ne uenisse uoglia perchè essendo sopra dell'oro il suo lauoro io ueddi che non era per me, nè gli offerii niente solo comperai una Santa Maria Maddalena”.

⁵ This assertion is quite untrue, and was very properly scouted by Mariette (*Abécédario*, iv, 1857-8, p. 123). Petitot's name does not figure in W. A. Shaw, *The Knights of England* (London, 1906).

⁶ See my article on “Jean Petitot and Jacques Bordier at the English court” in *The Connoisseur*, clxviii, 1968, pp. 82-91.

⁷ Petitot himself says in his address of 1674:

“Destitué de moyens, tu as, o Dieu, pourvu à ma condition et à mon avancement en mon art, tu m'as donné de l'industrie au dessus de plusieurs de mes semblables et m'as approché des

Roys et des grands par le moyen de mon travail. J'en ay servi trois et l'un d'eux, Charles Ier, roy de la Grande Bretagne, m'a quelques années honoré et gratifié d'une pension, duquel les horribles divisions et guerres sanglantes de son royaume mirent cruellement fin à sa vie et par conséquent à toutes les espérances que j'avais fondées sur la bienveillance de ce prince" (Stroehlin, *op. cit.*, p. 49, n. 1, who notes on p. 6 the existence of another manuscript set of *Prières, Méditations et Actions de grâce*, dated 1682). By these expressions Petitot must mean that until the death of Charles he had not abandoned all hope of returning to England, and the second of the three Kings he claims to have served can only be Charles II. For he had already given up his house in St. Martin's Lane in 1643, and must have left for France in that year or 1644. Indeed letter from Joseph Petitot in Geneva to Mayerne of 14 January 1644 mentions a brother in Paris (noted by H. Bordier in Mayerne manuscript Sloane 2052, f. 164: see his article, "Informations nouvelles sur Petitot père et fils", in *Gazette des Beaux-Arts*, xxii, 1867, p. 257).

⁸ There is a fascinating glimpse of Petitot in the Verney letters during these early years of rising success in Paris (F. P. & M. M. Verney, *Memoirs of the Verney Family*, i. London, 1925, pp. 470-3). Failure to consult these letters has led to a general misdating of Petitot's departure from England, and as they throw more light on the making of enamel portrait miniatures in the 17th century than any other documents, I transcribe them here.

At the time of the correspondence, Sir Ralph Verney was living in exile at Blois. On 29 April 1650 Lady Margaret Herbert, another royalist exile, wrote to him from Paris:

"If my picture of Vandike be with you, I pray speak with the man that did Sr Richard Hastingses watche, to see at what rate he will make one in amell. I would have all the Picture, and desier to have it exactly donne, for it is for a person that is very curious". On May 5, Sir Ralph replied that the artist "...will doe his best endeavoure to please, the gold will come to at least 15 livres, and (being it must be so well donn, and must have all the Pickture in it) he will have seaven pistolls [a pistol was worth about 16s] meerely for his paynes, he saies hee had 5 of Sr R.: Hastings, besides the gold, and that was but ye middle, but in this must bee both your hands, a Dogg, a chaire, and Trees which is much more worke, but some little part of the 4 corners (and the Body of the dog is at one of them) must needes be left out, because the origenall is square, and I presume you intend his copy shall be ovall... Be pleased to send me the size in paper, and what kind of loope you would have made at ye Topp to fasten it by, and whether there shall bee any thinge at the Bottome to hang gems on, and what other directions you thinke fit." Soon after the date of this letter Sir Ralph's wife died and Lady Herbert was confined, so that it was not until 22 July that the latter wrote again: "Sir, If you can boro so much time of your sad thoughts you will doe me a favour to gett my picture made in amell. For the sise I leave to the workman's discretion, only I desier bothe the hands may be donne. I would have no ring at the bottom only one at the top to hang it by, and on the back side flowers or anything he can doe best. I hope hee will doe it as well as Pettito, which I should be very glad of, for he has used me very ill." To which Sir Ralph replied (date not given); "whosoever drawes yours heere you must expect to have it as farre short of Pettito's Worke, as Johnsons was of Vandike's. I am very sorry that Pettito hath used you ill, for I meant to intreate your care of one or two that (if hee bee not too deere) I intended hee should draw for mee. I am sure you can tell his Lowest price, and how long hee is usually about one of the ordinary size that he copies after Vandike". On 18 August Lady Herbert answered: "I shall desier the picture may be donne by him that works best thear, Pettito dos none under 15 pistoels. I imployed him to do the Prinses Sopias picture, and after 6 monthes expectation he brought it me so ill donne, that I did not take it, the truthe was it was donne by his companion who dos now most of his work, and if you will have any thing from him I cannot promise you better dealing, for I thought I deserved more respect from him. When he fail'd me, I gott the picture copied in liming by one that did it rarely, the same man has done some things in amell. I am very confident he will out doe Pettito. I tould him you desired to have some donne, and he is content to undertake it, if it be a picture of Vandike's he must doe it after, els he will not trouble himself with it." On 8 September Sir Ralph reported that the enameller of Blois was as dear as Petitot, and that the grape-harvest had

suspended all work. On 4 November, we find Lady Herbert writing about the sketch submitted for her miniature: "Sir, I thinck that whear the head is biggest, wil be best if he can make any thing come over that arme that wants the hand, a pees of the scarf as I have marked it with the pen, or els to make the head of the dog come up in that holow between the arm and the body, but beeing he leaves out so much of the picture, me thinks he should bate something off his prise, which as I remember was 7 pistolls, that which is making hear is finish't all but some little touches, and is in my opinion far beyond any thing ever Pettito did. I am told Petito dos none now under 20 pistoels of the biggest sise I sent you". On December 12/2 we learn that the miniature had failed of complete success; not only had the gold sunk in the middle, but the colours of the "origenall are grown yellow, but I think he hath made the Flesh of this to Gray, Good Madame, let me heare how you like it in all points, and let not this man's ill fortune, or want of skill, make you béeleeve I did not conjure him to doe his utmost".

⁹ This is constantly repeated, but is it true? Petitot's name does not appear in the comprehensive article by J. J. Guiffrey, "Logements d'artistes au Louvre", in *Nouvelles Archives de l'Art Français* (Paris, 1873), pp. 1-221. And in 1684 Germain Brice, describing the Rue de l'Université, observes:

"Vis-à-vis l'Hôtel Tambonneau, il ne faut pas oublier d'aller voir M. PELITOT (*sic*), qui est le plus habile Emailleur qui soit en Europe: c'est lui qui fait ces beaux Portraits en émail, que l'on enchasse dans des bordures de Diamans; dont on fait des presens aux Ambassadeurs, ou des bracelets, qui ne sont pas ordinairement plus grands qu'une piece de quinze sous, & qui souvent sont beaucoup plus petits. On peut dire hardiment que personne n'a jamais mieux entendu cette sorte d'ouvrage que lui, & n'a mieux attrapé la ressemblance qu'il fait" (Brice, *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, (The Hague, 1685), [reprint of the Paris edition of 1684] ii, p. 152. See Vigoureux (*op. cit.*, pp. 10-11). Petitot was received into the Corporation des Peintres Historieurs on presenting a copy of a painting by Lebrun.

¹⁰ Petitot was married on 23 November 1651 to Marguerite Cuper, daughter of Sulpice Cuper, Conseiller du Roi et Contrôleur des Rentes en la généralité de Bordeaux. The ceremony was performed by Drelincourt, as D'Argenville says (*Les Emaux de Petitot du Musée Impérial du Louvre*, Paris, 1862, p. 4).

¹¹ Bordier had married Madeleine, sister of Marguerite Cuper, in the previous August (*Les Emaux*, etc., *loc. cit.*). I may note here that from 1668 until his death on 28 August 1684 he was also the representative of the Republic of Geneva at the Court of Versailles (for his diplomatic activities see Stroehlin, pp. 102-39). By a decree of the Conseil of 16 May 1669 the children of Petitot and Bordier were granted full citizenship of Geneva (Vigoureux, p. 15, reproduces their letter of thanks).

¹² Mariette (*op. cit.*, p. 124) quite properly rejects this as a fable, and Petitot himself declares to his children in his *Prières et Méditations*:

"Vous aurez observé que vous estes enfans d'un père qui n'a rien épargné, suivant son pouvoir, à subvenir à toutes les choses nécessaires pour vostre entretien et pour vostre éducation. En quoy vous devez recognoistre la grâce que Dieu vous a faite. Je ne puis vraiment vous laisser que peu de biens selon le monde" (Stroehlin, *op. cit.*, pp. 10).

¹³ With this account we may set Petitot's own retrospect of his life written in 1682 (see Note 7).

"La sage providence qui conduit toutes choses m'a appelé ailleurs et m'a ramené icy au train de mon travail ordinaire, où j'ay reçu une infinité de grâces d'en haut, dont je te remercie,

o Dieu mon Père. Tu m'as accordé la demande du sage, ne m'ayant donné ny pauvreté ny richesse. Tu m'as, avec la femme et le nombre d'enfans qu'il ta plu me donner en ta bénédiction, fait avec paix heureusement passer mes jours jusques icy. Tu les a tous faicts et rendus exempts des infirmités du corps et de l'esprit, à quoy la nature humaine est sujette. Tu m'as prolongé mes jours en leur faveur, et de plus, comme une chose non attendue en mon aage, tu m'as extraordinairement favorisé, en me continuant encore les moyens d'exercer mon art avec quelque facilité, en la compagnie de la personne liée avec moy d'amitié et d'association dès environ un demy siecle, sans avoir aucune mésintelligence ni division entre nous.

Enfin toute ma vie n'a été qu'une suite de bénédictions reçues de mon Dieu. Ce n'est pas que jaye esté exempt de quelques afflictions en mon propre corps et en ma famille, mais je tiens que ses châtimens sont du nombre de ses bénédictions et même des principales et des plus nécessaires pour le salut; j'en diray icy quelques-unes des plus remarquables pour faire voir la bonté, la protection et les grâces de Dieu envers moy.

J'ay en ma jeunesse esté tiré des eaux du milieu de la rivière de Seyne et au milieu de la nuit, où je me suis vu sans aucune ressource d'espérance, par conséquent fort disposé à y perdre la vie. J'ay esté sur mer en attendant le moment d'y faire nofrage et d'y périr. J'ay esté plus de deux années consécutives dans les inquiétudes et craintes perpétuelles de tomber dans une dernière ruine, avec toute ma famille, sur une affaire dont l'issue a esté heureuse. J'ay esté en un mesme instant jetté deux fois par terre, par un tourbillon extraordinairement tempétueux, une infinité de tuilles tombées sur moy et à mes environs, qui me mirent hors du pouvoir de me relever et hors d'espoir d'échapper entre les bras de la mort où je me voyais; couvert de sang, je fus ramené. J'ay esté guery de deux playes à la tete visiblement mortelles causées par un chute de carrosse en l'aage de soixante-dix ans. Et j'ay esté affligé en ma famille par un mariage, j'avoue trop précipitamment fait.

"C'est là à peu près le petit détail des prospéritez et des adversitez, qui m'ont esté envoyées de la main d'en haut, et une confession et reconnaissance sincere des bienfaits recus de mon Dieu pour Luy en donner gloire et pour mieux adorer sa divine providence envers moy, qui ne dois jamais oublier aucun de ses bienfaits, mais qui dois redire le Pseaume 48^{me}.

Puisque Jesus Christ nous prepare aux afflictions pour sa parolle, nous disant par son apostre que quiconque vivra selon piété, souffrira persécution et que, par plusieurs oppressions, il nous faut rentrer au royaume des cieux, si Dieu vous appelle à telles épreuves, vous devez prendre à grand honneur de porter la croix après le Sauveur. C'est un opprobre honorable que de porter en son corps les flétrissures du Seigneur Jésus. Par ce chemin, le Fils de Dieu et tant de martyrs sont entrés en la gloire céleste et nous ont frayé ce chemin, tant de fidèles témoins ont signé de leur sang la doctrine de l'Evangille. C'est une perte lucrative que de perdre les biens corporels pour Celuy qui nous a acquis un royaume éternel. Refuserions-nous de répandre des larmes pour Celuy qui a répandu son sang pour nostre salut?

"Je n'ay pas esté soigneux de visiter l'affligé ni esté prompt à secourir l'indigent, mes aumosnes ont été chiches et mes compassions dures, et j'ay souvent fuy les objets tristes, de peur de m'attrister, lors même que j'aurais pu apporter quelqu'alégement et consolation. Je n'amèneray pas icy la dureté du temps, quelque affliction domestique, la multitude de mes enfans, la prévoyance des maux à venir, qui sont choses qui restraignent ordinairement la charité et divertissent les aumosnes, je n'allégueray pas non plus l'assiduité qui est requise en mon travail ordinaire, qui ne m'a permis de m'en bien acquitter et m'a fait obmettre plusieurs choses nécessaires. Plutost je te donnerai gloire, o mon Dieu, en m'humiliant et confessant franchement que ces deffauts provenoient de crainte d'avoir faute et d'une défiance ingrate à ta bonté, vu que Tu m'as fait sentir en ce païs tant d'effets de ton soin paternel, que je devois conserver une assurance pour l'avenir, car chez moi l'huile de la fiole, ni la farine du coffin n'ont failly, ainsy je devois travailler, mieux que je n'ay fait, après le pain qui est permanent en vie éternelle.

Tu m'as fait sentir ta puissance, me donnant la force et la facilité de supporter, l'espace d'environ dix-huit mois, des indispositions qui m'ont affligé, obligé finalement de quitter ma famille, mon travail et mes affaires, pour chercher en divers endroits de la campagne, chez mes amis, le moyen de me procurer la santé et me remettre comme avant, qui est ce que Dieu m'a accordé.

"Cela même, que je subsiste encore après différentes épreuves et en un aage si avancé, comme est celuy que j'ay de soixante-quinze ans passés avec un tempérament assez foible, n'est-ce pas un effet de ta puissance et de ta bonté? Je ne me réveille jamais de mon dormir que je ne sois ébay de me voir encore au monde. Les prières ardantes, que je lui adresse à present, ne regardent ni le monde ni sa vanité, mais bien sa gloire et le salut de ma famille affligée en l'un

des miens, pour n'avoir pas, sur un mariage, assez consulté l'Evangile qui nous envoie à la prudence du serpent. Etant rassasié de jours et touchant bientôt soixante-seize ans, je désire d'estre dissous pour estre avec Christ. Que faisons-nous icy-bas, sinon voir, avec sensible déplaisir, des sujets qui nous remplissent d'affliction, ton Eglise foulée aux pieds de tes ennemis, tes temples et tes autels demolis et rasés, tes troupeaux et pasteurs épars et dissipés, ton Saint nom blasphémé, ta vérité opprimée par le mensonge et exposée en opprobre. Enfin, Seigneur, Dieu grand et terrible, nos péchez ont attiré ces maux" Stroehlin (pp. 169-74) from the *Méditations*.

¹⁴ For a list of signed or documented works by Petitot see below.

¹⁵ This paragraph is not, alas, wholly correct. The story, so far as we know it, begins on 16 January 1686 when the ominous mention, "Rue de l'Université: Le sieur Petitot, peintre", appears in a *Mémoire des noms de ceux de la Religion P. R. qui font leur demeure dans la paroisse St-Sulpice et peuvent estre mandez par le lieut général de police, en son hostel rue du Boulois, afin que celui-ci les engage à se convertir*. On 27 February 1686 an order was issued from Versailles, "pour faire mettre au Fort l'Evesque le nommé Petitot, peintre." This was followed on 22 April by a second order enjoining that Petitot be imprisoned in a convent, and on 13 May a significant report was sent to La Reynie, the Lieutenant-Général de la Police; "La femme de Petitot a fait dire à son mari qu'il signe à quelque prix que ce soit; ils voudraient l'avoir tiré des Augustins pour s'en aller par après, mais il a fait répondre qu'on l'écorcherait plutôt que de signer, et sa femme a dit qu'elle ne pouvait pas résoudre à s'en aller et laisser son mari." (For the first of these documents see A. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris, 1872, p. 964, for the others Clouzot, *op. cit.*, pp. 208-9). Meanwhile, the Conseil of Geneva had written on 2 May to the minister Charles Colbert, Marquis de Croissy to request the release of their aged fellow-citizen (see Stroehlin, pp. 216-17 and Vigoureux, p. 19). Petitot, suffering from fever and terrified of perpetual confinement, signed an act of abjuration, but with a declaration that his signature had been extorted from him by force. Two letters, one from Madame Petitot of 31 May 1686 and one from Petitot himself written a few days later, immediately after his release, explain the course of events:

Letter from M^{me} Petitot to the Conseil dated 31 May 1686.

Messeigneurs,

Quoique jusqu'à présent la demande que vous avez fait l'honneur de faire à M. de Croissy de M. Petitot, comme vous appartenant, n'ait encore rien servi, et qu'il a fallu qu'il ait signé comme les autres pour sortir de l'affreux lieu où il a été un mois sans voir personne de sa famille, il ne laisse pas, ni moi non plus, de vous en avoir à tous toute la reconnaissance possible, espérant qu'avec le temps, le roi voyant l'obéissance qu'il a eue pour ses ordres, il fera quelque considération de la demande que vous avez eu la bonté de lui faire d'un pauvre homme qui ne se consolera jamais d'avoir été contraint par les accès de fièvre qu'il a eus dans le couvent (appréhendant d'y demeurer) d'y faire ce qu'il a fait, en déclarant que ce n'était que par force. Nous nous flattons encore qu'après tout ce cahos passé, notre bon roi vous accordera, messeigneurs, la prière que vous lui faites avec tout l'empressement possible, dont nous vous serons toute notre vie obligés, les uns et les autres, et particulièrement cette chère personne qui est si accablée qu'elle n'a pas encore la force de vous faire elle-même ses compliments. Vous les recevrez, s'il vous plaît, messeigneurs, de lui et de moi, puisque nous vous prions, avec tout le respect que nous vous devons, de nous tenir pour vos plus acquis serviteurs et servantes, messeigneurs, PETITOT.

Letter from Petitot, endorsed by the Secretary of the Conseil.

Vue le 7 Juin 1686.

Messeigneurs,

Les disgrâces qui me sont arrivées dès quelque temps me seraient moins sensibles qu'elles ne sont si je pouvois avoir assez de reconnaissance et de remerciements à vous rendre, messeigneurs, des grâces et des bontés dont il vous a plu m'honorer, n'ayant rien omis en tout ce qui pouvoit me procurer du repos et la joie d'aller finir mes jours en ma patrie. La lettre qu'il vous a plu, messeigneurs, d'écrire par une grâce singulière à M. de Croissy-Colbert en ma faveur, n'ayant rien pu obtenir près de Sa Majesté, laquelle a témoigné que je voulois être le seul en son royaume qui fût exempté et dit que les longues années de mon séjour en France ne le pouvoient permettre, j'avoue que cela m'a mis dans une sensible affliction et porté à la résolution de sortir d'entre les mains des personnes chez lesquelles on m'avoit relégué, pour revenir en ma famille et avec elle chercher le pardon d'en haut, et les consolations, et le moyen d'y vivre éloigné de tout ce qui s'oppose à la pureté du christianisme. La Providence nous a voulu rendre participants avec nos frères de la dernière désolation en la perte de toutes les églises de ce royaume. Il faut avoir une grande soumission pour ses chatiments, étant l'œuvre d'en haut.

"Je prie le Seigneur, de toute la force de mon âme, de vouloir être le protecteur de votre république. Je ne cesserai jamais de faire des vœux et des prières ardentes pour sa conservation et pour sa prospérité, comme aussi, messeigneurs, pour celle de vos personnes, mes souverains, desquels, avec un profond respect, j'ai l'honneur de me pouvoir dire, messeigneurs, le très-humble et très-obéissant et fort obligé subject, J. PETITOT.

(H. Bordier, *Note Additionnelle* in Mariette, *op. cit.* pp. 140-2).

¹⁶ It was early in 1687 that Petitot succeeded in reaching Geneva. On 22 March 1687, the Consistoire of Geneva, informed that he had arrived in the city a few days before, deliberated on what act of penitence he should be required to perform for signing an act of abjuration:

"A été représenté que M. Petitot, de retour depuis peu de jours en cette ville avec partie de sa famille, et comme ils ont été obligés par la force de la persécution, de signer une forme d'abjuration. S'il ne suffisait pas qu'ils en fissent la réparation par devant M. le pasteur du quartier, sans les obliger de venir ceans comme citoyens? Advisé de se contenter de la voie particulière à son égard, parce qu'il conste qu'il n'a point été à la Messe". (Stroehlin, pp. 222-23).

But the pastor Michel Turretini had already noted in his diary: "Le 11 mars 1687, je receus à la paix de l'Eglise M. Petitot de Paris et sa femme". (H. Bordier, *Gazette des Beaux-Arts*, XXII, article cit.) According to Jal (*op. cit.*) who cites no authority, Petitot first escaped to London and then made his way to Geneva.

¹⁷ For the career of Jean Petitot fils (2 January 1653-before 1738) see Clouzot (*op. cit.*) and B. Long (*British Miniaturists*, London, 1929, p. 341). He was sent over by his father to learn the art of miniature painting from Samuel Cooper (d. 1672) but took a dislike to his master's method of instruction and returned to France. In 1677 he was back in London, and worked for Charles II until 1682. In 1683 his marriage with his cousin Madeleine Bordier, daughter of Jacques, was solemnized at Charenton, and on the death of his father-in-law in the next year he succeeded him as the representative of Geneva at the French court. He came over to England once more about 1696, and is said to have died here (see also note 18).

Vertue (*Note-books*, iv, p. 83) records: "1678 Mr Petitot. Enameller came into England from France about some affairs, but made no long stay; a few months then

he was here, says Coll. Seymoor who saw him —". Is it possible that the real date of this visit was 1683, and that to it refers a letter of 12 April in that year from Sir Leoline Jenkins to Lord Preston in which Jenkins says: "His Majesty is likewise content that you pass an office for leave to one Petitot that works (as I remember) in enamel, to come over to England where he hath been sworn servant to our late King of blessed memory above 50 years ago". (Printed in the *Seventh Report of the Royal Commission on Historical Manuscripts*, 1879, p. 363.)

¹⁸ Vertue noted in 1738 (*Notebooks*, iv, p. 147-8) that 'Mr. Merciere' had told him:

"The Famous Petitot Enameller. had two sons livd and dyd in England. one calld Petitot the younger. painted in Enamel and water colours indifferently.—the other. in the Army a Major. both dead several years ago. the Major had several Enamells of the Fathers doing particularly K. Charles I. head finely done. and also the picture in Enamel of old Petitots own picture. &c. &c. these were purchased by a banker in London (*Walpole has added M.^r T. Walker bought the Charles Ist. gave it to S^r R. Walpole's 2^d Lady. M.^r H. Walpole has it now*)".

Mariette (p. 120) declares that he had received information about Petitot from descendants in London, and in a previous notebook Vertue had noted (*Notebooks*, vol. cit. p. 83) "some relations of Petitos was living here but lately, & had many of Petitots limnings—all sold—". Walpole (*Anecdotes of Painting*, 3rd ed., ii, London, 1782, p. 242) says, "one of his daughters, a widow, was living in 1752. My portrait of Charles I. came from one of his sons, who was a major in our service, and who died Major-General at North Allerton in Yorkshire, aged 60, July 19, 1764". I give here all I have been able to discover about Major-General Petitot's career. As he was born c. 1704, he must have been Petitot's grandson, not his son. The *Army List of 1740* (Society for Army Historical Research reprint, Sheffield, 1931, p. 32) shows him as in that year a Captain in Colonel Howard's Regiment of Foot (the 19th Foot). The date of this commission is given as 26 March 1737, and that of his first commission as 1721. *A List of the General and Field Officers as they Rank in the Army*, Dublin, 1756 (p. 5), lists "William Petitot. Commissioned as Lt. Col. in 19 Foot on 2 July 1747". Information about the other members of Petitot's family can be found in the works cited in note 2, in A. Jal (*loc. cit.*) and Vigoureux (*op. cit.*). Here I will only mention that Paul, the second son, called Petitot de la Place, served the French King in the Swiss regiment of Zurlauben: Estienne, the third, settled in Geneva: François the fourth, shared his father's imprisonment and accompanied him on his escape to Geneva, and then emigrated to Ireland where his will, made in Dublin, is dated 1 October 1753 (Stroehlin, *op. cit.*, p. 147).

¹⁹ The *Prières et Méditations* of 1674 are illustrated with a number of drawings of religious subjects, and Petitot's defence of this lapse from the strict tenets of Calvinism is sufficiently curious to deserve reprinting here:

"Comme nous devons avoir au cœur vivement gravées la bienheureuse naissance de notre Seigneur Jésus, sa mort douloureuse et sa résurrection triomphante étant la seule et unique bonne pensée du Chrétien, me trouvant en quelque façon capable d'en faire en ce livre les tableaux, pour représenter à nos yeux corporels, ce que les yeux de la foi doivent incessamment contempler

comme les objets de notre souveraine félicité, j'ay cru, sans scrupule, bien que les images ne soyent pas othorisées entre nous réformés qui sommes, par la grâce de Dieu, éloignés de toute adoration terrienne, qu'il me seroit bien permis de faire voir la représentation de ce divin Sauveur naissant, crucifié, agonisant, et s'écriant: Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'as tu abandonné? Ce qui nous doit faire dire, avec Saint-Paul: Je ne veux rien savoir que Jésus crucifié. A quoy il faut joindre le tableau de sa glorieuse résurrection, affin aussi de pouvoir dire: Jésus est ma résurrection et ma vie". (Stroehlin, p. 14).

²⁰ Mariette gives two accounts of Petitot's life (*Abécédario*, iv, Paris, 1857-8. pp. 117-42, including a *Note Additionnelle* compiled for Mariette's editors by H. Bordier). The first, probably drafted before 1762, runs as follows.

PETITOT (JEAN), le plus habile peintre en émail qui ait encore paru, nacquit à Genève au commencement du dix-septième siècle, en 1607. Sa profession de metteur en œuvre, dans un temps où l'on étoit fort dans le goût d'enrichir les bijoux d'ornemens peints en émail, l'avoit mis à portée de peindre avec beaucoup de propreté des fleurs, des rinceaux d'ornemens et tout ce qui convenoit à ce genre de travail, dans lequel il s'étoit rendu très habile. Telle étoit la situation où il se trouvoit lorsqu'il passa en Angleterre, sous le règne de Charles I^{er}. Le jouaillier de ce prince le fit travailler, et le roy, qui avoit un grand goût pour les beaux-arts, ayant vû de ses ouvrages émaillés, pensa qu'on pourroit employer ce genre de peinture à quelque chose de plus considérable que des ornemens. Il demanda donc à son jouaillier d'essayer de peindre un portrait dans cette manière de peindre, et, celui-ci s'y étant engagé, il en fit la proposition à Petitot, qui hasarda de la faire. Le roy parut fort content du portrait qu'on luy présenta; il le fit voir à Van Dyck qui estoit pour lors à sa cour, et ce peintre conçut qu'on pourroit faire quelque chose de merveilleux dans ce nouveau genre de peinture, si l'ouvrier vouloit se laisser conduire. Il offrit de luy donner luy même des enseignemens sur les différentes natures de teintes propres à exprimer de la chair, qui étoit en quoy Petitot, faute de connoissance, avoit péché dans son premier essay. Le roy en parla à son jouaillier, qui fut alors obligé d'avouer que l'ouvrage étoit d'un autre que de luy. Il nomma Petitot; le roy voulut le voir, luy ordonna de travailler sous les ordres de Van Dyck à un portrait de sa personne, qui fut, dit-on, une des plus belles choses qu'il fit de sa vie. Le portrait qui avoit paru si admirable fut suivi de beaucoup d'autres, car il n'y eut guères de personne de considération qui ne voulût avoir le sien peint en émail par Petitot. Il continua donc de travailler avec réputation pendant le reste du temps qu'il demeura à Londres, c'est-à-dire jusqu'à la mort tragique de Charles I^{er}. Alors, ce pays, où il avoit vû son bienfaiteur traité d'une façon si cruelle, lui devenant odieux, il prit le parti de passer en France où sa réputation l'avoit devancé. Il y fut fort accueilly à la cour, où il eut occasion de faire de très-beaux ouvrages, pendant le cours d'une assez longue vie, car lorsqu'il mourut, il avoit plus de quatre-vingts ans. Louis XIV surtout et la reine sa mère avoient une vraye considération pour luy; et il est vray qu'il a poussé la peinture en émail au plus haut point de perfection où elle pouvoit atteindre. Il a mis en usage de certaines couleurs ou émaux opaques qui avoient été ignorés jusqu'à luy, et il a sçu par ce moyen donner à ses portraits une rondeur et une vie, des tons de couleur et des passages que ni la peinture à huile ni celle à détrempe ne fournissent point. J'ay de luy le portrait de la belle comtesse d'Olonne, d'après Mignard, qui fait la preuve de tout ce que j'avance; il est enfermé d'une guirlande ovale de fleurs en relief peintes en émail par Gilles Légaré, qui dans ce genre a surpassé tous ceux qui se sont mêlés d'y travailler. Pour en revenir à Petitot, il avoit coutume de se faire aider dans ses ouvrages par Jacques ou Pierre Bordier, de Genève comme luy, et son beau-frère, car ils avoient épousé les deux sœurs. Celui-ci peignoit les fonds, une partie des draperies et ébauchoit les testes, et Petitot revenoit ensuite sur le tout et finissoit l'ouvrage qu'il mettoit dans sa perfection. Quoyqu'il ait fait grand nombre de portraits, il en reste présentement très-peu, du moins de bien conservés, ce qui vient de ce qu'il a été un temps que les orfèvres en ont beaucoup détruit, tant en Angleterre qu'en France, pour avoir l'or sur lequel ils étoient peints; et d'ailleurs, comme beaucoup de ces portraits ont été portés dans le temps en bracelets par des personnes peu attentives, il y en a beaucoup de rayés et où des parties d'émail ont éclaté. Toutes ces particularités m'ont été communiquées par M. Barrier* célèbre graveur de pierres en creux et qui peint lui-même en émail; il les avoit apprises de son père, peintre en émail et metteur en œuvre, qui avoit fort connu Petitot, qui est mort en Suisse en 1691.

* Julien Barrier (1680-1766) enameller and gem-engraver.

— M. Petitot excelloit dans le portrait en émail; il faisoit ceux du roy qui se donnoient aux ambassadeurs.

The second, drafted after 1765, runs :

Je m'y propose d'éclairer plusieurs faits que M. Walpole, trompé par l'auteur de l'*Abrégé de la Vie des principaux Peintres*, qu'il a pris pour guide, n'a pas rapportés assez exactement, et de le détromper en même temps sur quelques-uns auxquels il a prêté un peu trop légèrement sa croyance.

Et pour dire ce que j'en pense, je n'imagine pas que M. Walpole, que je connois pour être un partisan zélé de la vérité, voulût être garant de tout ce qu'il raconte sur la foi d'un écrivain dont il a reconnu en plus d'une occasion les infidélités et les méprises. Sans sortir de notre objet, il lui reproche avec raison d'avoir confondu les temps, et, par un anacronisme des plus grossiers, de lui avoir fait peindre des portraits en émail avant que de quitter Genève, et, ce qui n'étoit pas moins absurde, d'avoir, à cette occasion, fait tenir à Bordier des discours qui n'entrèrent jamais dans sa bouche. Il est même fort douteux que leur liaison ait commencé de si bonne heure. Le voyage, que le même écrivain fait faire aux deux artistes en Italie, n'est guères mieux fondé, d'autant qu'il n'y avoit pour eux ni profit ni augmentation de connoissance à y acquérir. Aussi, le peintre en miniature, M. Arlaud,* que j'ai consulté, qui avoit connu à Londres le fils de Petitot, et qui, s'en étant entretenu avec lui, se croyoit mieux instruit que personne sur ce qui concernoit un artiste qui étoit son compatriote, m'écrivoit-il que c'étoit à Paris que Petitot avoit dirigé ses pas en sortant de Genève. C'étoit en effet le lieu où il pouvoit espérer de trouver plus aisément de l'emploi et des exemples capables de perfectionner ce qu'il avoit déjà acquis de connoissances dans l'exercice de son art. Il y séjourna pendant quelque temps, après quoi sur ce qu'il entendoit publier de l'amour que le roi Charles I^{er} avoit pour les arts, il se détermina à passer en Angleterre. Les détails dans lesquels je vais entrer m'ont été administrés par Barrier, graveur en pierres fines, qui disoit les avoir appris de son père, jouaillier, grand ami de Petitot, et peintre en émail comme lui, mais seulement dans le genre de l'ornement. Il disoit donc, et je crois qu'on pouvoit y ajouter foi, que Petitot, étant arrivé à Londres, se présenta pour avoir de l'ouvrage à l'orfèvre du roi, qui, sur-le-champ, lui donna à émailler des bagues et d'autres bijoux, et que le nouveau venu mit, dans l'exécution des ornements dont il les enrichit, une finesse de pinceau et une richesse de couleur auxquelles ceux des artistes qui travailloient alors en Angleterre n'avoient point encore atteint. Le roi les vit; il en voulut connoître l'auteur: il s'en entretint avec lui, et sa sagacité lui fit découvrir dans l'artiste des talents dont lui-même ne se doutoit peut-être pas. Il avoit pour premier médecin Theodore Mayern, Genevois et fameux chymiste, qui, s'intéressant sans doute à la fortune de son compatriote, promit de faire de nouvelles expériences, et découvrit en effet des couleurs qui manquoient à l'émail, et sans lesquelles on ne pouvoit parvenir à exprimer la finesse et la souplesse de la chair et à leur faire avoir de la rondeur, sans être obligé d'emprunter le secours d'ombres trop ressenties, et j'imagine que la nouvelle découverte produisit des émaux opaques jusqu'alors absolument inconnus. Avec de pareils secours, le roi crut que la peinture en émail, qui jusque-là avoit été circonscrite dans le cercle étroit de l'ornement, pourroit s'étendre jusqu'à la figure, et, pour en faire l'essai, il ordonna à Petitot un Saint-Georges, qui est le signe qui distingue les chevaliers de l'ordre de la Jarretière et qui répond à ce que nous nommons un Saint-Esprit; il y réussit au gré de Sa Majesté qui, portant ses vœux encore plus loin, pensa qu'on pourroit peindre en émail des portraits. Van Dyck fut consulté; il fortifia le roi dans son idée et se chargea de servir de directeur à l'artiste, qui alloit entrer dans une carrière difficile à remplir, surtout pour quelqu'un qui, comme lui, ne s'y étoit pas préparé par une étude particulière du dessin; mais la bonne volonté y suppléa. Van Dyck trouva un sujet docile, d'une patience à toute épreuve, et qui, quand il s'agissoit d'imiter, y apportoit une exactitude qui alloit jusqu'au scrupule. Il lui révéla les secrets les plus cachés de son art, et lui apprit, entre autres choses, à appliquer dans les chairs ces touches précieuses qui mettent tout l'esprit dans un ouvrage et qui en bannissent la peine. Bientôt, en lui fournissant d'excellents modèles, qui tous furent pris dans la famille royale, il lui fit faire autant de portraits que de chefs-d'œuvre, et il le mit en état de pouvoir désormais se passer de conseils; et, en effet, le portrait de la comtesse de Southampton, qui est regardé comme un des plus parfaits ouvrages que Petitot ait jamais fait, a été exécuté l'année qui a suivi celle de la mort de Van Dyck; mais il est vrai que ce fut d'après un tableau de ce peintre célèbre. De combien de semblables morceaux précieux n'eut-il pas enrichi l'Angleterre, si les guerres civiles ne l'en avoient chassé? Il vit le roi, à qui il devoit en quelque

* Either Jacques-Antoine (d. 1743) or Benoit.

façon son existence et qui l'avoit comblé de ses bienfaits, succomber à ses disgrâces et dans une situation qui ne lui permettoit plus de s'occuper des arts et du soin de les faire fleurir. Ce fut dans cet enchaînement de malheurs qu'il quitta un pays, qui lui devenoit odieux, pour se rendre à Paris, où la fortune lui préparoit des jours plus heureux. Sa réputation l'y avoit devancé; il fut accueilli, la cour le fit travailler; et, réuni avec Bordier, qui avoit pareillement abandonné l'Angleterre et qui devint son beau-frère, il vécut avec lui dans la plus grande intimité, et, ce qui est presque unique, ils mêlèrent ensemble leurs travaux, Petitot se réservant le travail des chairs et abandonnant à son associé celui des étoffes et des fonds de ses portraits. Il est cependant quelques-uns où il ne paroît pas que d'autre que Petitot ait mis la main, tant ils sont accomplis dans tous les points. Il mit de ce nombre le beau portrait de la reine Anne d'Autriche, dont Louis XIV avoit fait présent à Madame la Duchesse sa fille, et qui est actuellement entre les mains de l'épouse de M. le marquis de Gouvernet. J'en dis autant de plusieurs autres portraits de Louis XIV, faits dans son jeune âge. Mais celui auquel je donne la palme, et que je regarde comme le plus beau morceau de peinture en émail qui fût jamais, est le portrait du cardinal Mazarin, qui appartient à M. l'abbé de Breteuil, chancelier de M. le duc d'Orléans. Il a certainement été fait pour captiver la bienveillance de ce ministre, à qui, plus il avoit de crédit, plus le peintre paroît avoir pris de soin pour lui plaire. Il vient d'après un très-beau tableau de Philippe de Champagne; mais je suis assuré que, si l'on comparoit aujourd'hui la copie avec l'original, l'ouvrage du peintre en émail effaceroit sans doute celui du peintre à huile, tant il est finement touché, et tant les couleurs en sont brillantes; et tel est l'avantage de la peinture en émail que les couleurs en sont inaltérables et se conservent dans toute leur pureté tant que l'ouvrage existe, tandis que celles à l'huile sont dévorées par le temps, qui trop promptement les fait évanouir ou les rend au moins méconnaissables.

A PROVISIONAL LIST OF SIGNED, DOCUMENTED,
OR OTHERWISE AUTHENTICATED WORKS BY JEAN PETITOT

I have compiled this list because existing lists are either incomplete or mix up attributed works uncritically with authentic pieces. It does not, however, claim to be exhaustive. Some of the documentary references have not previously been noted.

Works executed in the English period, c. 1636-1643.

We may be certain that the enamel portrait was known in England by 22 January 1637, for Monsignor George Con, Papal Agent to Queen Henrietta Maria, saw that day at Court what was almost certainly an early work by Petitot: "Il Sr Conte d'Holanda l'altro giorno in presenza della Regina mostro un ritrattino del Rè in smalto curiosoe doppo che era passato per molte mani, lo riporto a me per donarmelo, ma facendo io difficulta disse è il ritratto del Rè ricusatelo se puotete, io lo presentai subito alla Regina, qual mi domando che lo pigliasse." (Vatican Library, Barb. Lat. 8640, f. 62).

1. 1636. Charles I and Henrietta Maria. Miniature in water-colour on vellum. In the collection of the Duke of Northumberland (B. Long, *British Miniaturists*, London, 1929, p. 339). Dated 1636.

2. Listed in Vanderdoort's catalogue of Charles I's collection is "Item a goulden plate weighing (*sic*) where upon is made of enamoling worke a—Curious Landskept don after a little landscept peece in liming w^{ch} Peter Olliver had Coppied after young Breighill". In the margin Vanderdoort has noted: "Bought by yo^r Ma^{ty}, don by Joseph Pettitot of Geneve". In another catalogue Vanderdoort corrects this attribution to Jean: "A gould plate Whereon is enammelld a Country Farme, and a Windmyll on a hill, Copied after Brugill By John Pettitot sett in a Blacke Ebony frame". Yet another catalogue notes that it showed a "Wijntmil and som kart and horses", so that Petitot must have copied Oliver's miniature after Breughel the Younger very faithfully if Vanderdoort's description of Oliver's work is accurate: "Inpri(mi)s a Landscept peece wherein a windemilne painted upon a hill and a millars dwelling-house a wagon and 4. Carts and some 4 horses & some: 10: little painted figures by, don upon the right lighte". This enamel is possibly the "large Enamelld plate" which Vertue (*Note-books*, iv, p. 67) saw in 1738 at Kensington Palace. Walpole's marginal note in the Vanderdoort catalogue "This is the only Landscape I have met with by Petitot: perhaps it was a case for a watch" is certainly not correct. (See

O. Millar, ed., *Abraham Van der Doort's Catalogue of the Collections of Charles I*, Walpole Society, 1960, pp. 127, 221, 127, 120).

3. 1638. King Charles I. Signed on back: J. Petitot fec. 1638. In the collection of the Duke of Portland. (R. W. Goulding, *The Welbeck Abbey Miniatures*, the fourth volume of the Walpole Society, Oxford, 1916, pp. 173-4, No. 275). From the collection of Edward Harley, second Earl of Oxford (1689-1741) and catalogued by Vertue in 1743.

4. 1638. Charles II when Prince of Wales. Signed on back: J. Petitot fec. 1638. In the collection of the Duke of Portland (Goulding, *op. cit.*, p. 174, No. 277). Provenance as for No. 3.

5. 1638. Queen Henrietta Maria. Signed: J. P. fec. 1638. In the collection of the Queen of Holland, Archives Royales, The Hague (F. Lugt, *Le Portrait-Miniature illustré par la collection de S. M. la Reine des Pays-Bas*, Amsterdam, 1917, p. 33, fig. 19).

6. 1639. Queen Henrietta Maria. Signed on the back: J.P.f. 1639. In the collection of the Duke of Portland (Goulding, *op. cit.*, p. 174; No. 276). Provenance as for Nos. 3 and 4. Replica of No. 5.

7. 1639. A heart-shaped ex-voto of enamelled gold, about the size of a man's hand, opening out into two wings. On one was painted in enamel the Virgin and on the other Queen Henrietta Maria. Executed in consequence of a vow made by the Queen during a dangerous labour in late January or early February 1639, which resolved itself into a still-birth. Despatched to Rome in June 1639, and from Rome forwarded to Loretto, where it was to be seen until the destruction of the Treasury of the Santa Casa in 1797 (transcripts of unpublished documents in my possession).

8. 1639. A lady called Madame Kirk. Signed: J.P. fe.^t 1639. Formerly in the Mrs. Vanda Howden (W. Sanders Fiske) Collection, and on loan to the Victoria & Albert Museum until 1937, when it was sold at Sotheby's (19 November, Lot 139, bt. Phillips £75). Rept. Graham Reynolds, *English Portrait Miniatures*, London, 1952, pl. XI, fig. 29.

9. 1640. Lady Katherine Manners, Duchess of Buckingham (d. 1649). Signed on back: J. Petitot, 1640. In the collection of the Duke of Portland (Goulding, *op. cit.*, pp. 174-5, No. 278). Provenance as for Numbers 3, 4 and 6.

10. 1640. George Villiers, 1st Duke of Buckingham. Signed on back: J. Petitot fe. 1640. In the collection of the Duke of Portland (Goulding, *op. cit.*, p. 175, No. 279). Provenance as for Nos. 3, 4, 6, 7 and 9.

11. 1640. George Villiers, 1st Duke of Buckingham. Signed J. Petitot, 1640. In the collection of the Duke of Devonshire. Another example of No. 10 (Clouzot, *La miniature sur émail en France*, Paris, 1928, p. 56.)

12. 1640. Portrait of a man, tentatively identified as a self-portrait. Signed J. Petitot fe. 1640. Geneva, Collection Rolex-Wilsdorf. (P. F. Schneeberger, *Les peintres sur émail genevois au XVII^e et au XVIII^e siècle*, Geneva, 1958, pp. 123-5).

13. 1643. Rachel de Ruvigny, Countess of Southampton. Signed: Petitot fecit 1643. In the collection of the Duke of Devonshire (Burlington Fine Arts Club, *Exhibition of Portrait Miniatures*, 1889, pl. xxvii). Petitot's largest known and one of his most famous enamels. Walpole wrote of it in his *Anecdotes of Painting*, 3rd. ed., ii, 1782, p. 236): "The magnificent whole length of Rachel de Rouvigny Countess of Southampton, in the collection of the Duke of Devonshire, is painted from the original in oil by Vandyck, in the possession of Lord Hardwicke, and is indubitably the most capital work in enamel in the world; it is nine inches three quarters high, by five inches and three quarters wide; and though the enamel is not perfect in some trifling parts, the execution is the boldest and the colouring the most rich and beautifull that can be imagined."

14. 1643. Mary, Duchess of Richmond and Lennox. Signed: J. Petitot fec. 1643. Formerly in the collection of Charles II, where it was seen on 1st November 1660 by John Evelyn, "in his Majesties Cabinet and Closset of rarities... that large piece of the *Dutchesse of Lennox* don in Enamaile by Petito" (*The Diary*, ed. E. S. de Beer, iii, Oxford, 1955, p. 260). It was in the royal collection until the 19th century and subsequently was in the Pierpont Morgan collection, at the sale of which (1935, 24-27 June, Christie, lot 208) it was purchased by the Nationalmuseum, Stockholm. See Schneeberger (*op. cit.*, pp. 126-7). Presumably the 'Lady in white ½ length setting after Dyke' seen at Kensington Palace c. 1735 by Vertue (*Note-books*, iv, p. 67)).

15. Undated. Self-portrait. Signed JP in monogram twice on the back. In the collection of the Duke of Portland (Goulding, *op. cit.*, pp. 175-6, No. 280). Acquired by Margaret, Duchess of Portland from one of the Petitot family. After having passed out of the Portland Collection the miniature was repurchased for it in 1911. See ill.

16. Sir John Cotton (1621-1701), first baronet, Unsigned and undated. In an English private collection. (Repr. Lightbown, "Jean Petitot and Jacques Bordier at the English Court," in *Connoisseur*, clxviii, 1968, p. 84, fig. 6).

17. Mrs. Middleton. Royal Collection at Windsor. Unsigned and undated (Clouzot, *op. cit.*, p. 56).

18. The head of Charles I bought from Petitot's son which eventually became the property of Horace Walpole is presumably that listed in *A description of the Villa of Horace Walpole*, Strawberry Hill, 1774, p. 80). Walpole's miniature is reproduced by J. J. Foster, *British Miniature Painters*, London, 1898, pl. 25, and was sold at the Burdett-Coutts sale, Christie's 9-11 May, 1922, lot 415, bt. Lindo Myers, £304. 10s. od.

19. &

20. Vertue (*Note-books*, iv, p. 80) notes in 1735 as the property of a Mr. Digby. '(Petito) a profil of Hen. Maria. Qu of England—a head copy probably from Vandyke... done in enamel. no name of the enameller. but in the same manner &

taste of those above mentiond''. About the same date he mentions (*vol. cit.*, p. 83)' an enamell of King Charles 1st. head after Vandyke excellently well done by Petito—a profil of Henrietta Maria after Vandyke. d.th lately shewn at the Society of Anti-quaries.'

21. In her will of 30 December 1704 (P.C.C. 62 GEE) Elizabeth, Countess Dowager of Northumberland, widow of Algernon 10th Earl, who had died in 1667, bequeathed 'my Lords (i.e. Algernon Percy's) picture in water colours done by Hodskins in a case done by Pettito' to the Duchess of Somerset.

French period, 1644-1686

Although Petitot and Bordier produced large numbers of enamel miniatures during this period, especially portraits of the King for official presents or patriotic subjects, hardly any signed or documented examples are known.

Speaking of the early history of painting in enamel on gold, Félibien says: "Et l'on vit aussi-tôt plusieurs personnes dans Paris s'attacher à cette maniere de peindre, dont l'on fit quantité de medailles & d'autres petits Ouvrages. On commença mesme à faire des Portraits Emaillez, au lieu de ceux qu'on faisoit de Miniature. Les premiers qui parurent les plus achevez, & de plus vives Couleurs, furent ceux que Jean Petitot, & Jacques Bordier apportèrent d'Angleterre." (*Des principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, et des autres arts qui en dependent*, Paris, 2^{ed.}, 1690, p. 430).

1. 1650. Portrait of a man. Signed: Petitot Fe. 1650. In the collection of the Queen of Holland, Archives Royales, The Hague. (Lugt, *op. cit.*, pp. 38-9).

2. 1665. Frances Teresa Stewart, Duchess of Richmond (1647-1702). Vertue records at Kensington Palace in 1735 (*Note-books*, iv, p. 67) a portrait of the Duchess of Richmond 'in Enamel 1665. P. this letter P. I take for the mark of Petito. and this an unfinisht picture'.

3. 1669. Duchess of Richmond (see No. 2). Sitter identified by contemporary inscription in Petitot's hand on the back. Signed with a monogram and dated 1669 on back. Victoria & Albert Museum (P. 64-1924).

4. 1672. Unknown man. Miniature on card. Signed P. 72. In the collection of the Duke of Portland (Goulding, *op. cit.*, p. 123, No. 146). In the collection of Edward Harley, second Earl of Oxford (1689-1741) and catalogued by Vertue in 1743. Goulding does not make it clear whether the attribution to Petitot appears in Vertue, which is a pity, as on that might depend acceptance of this miniature.

5. 1680. On 31st May 1680 Madame de Sévigné writes to her daughter and son-in-law: 'Mme de Coulanges me mande que Mme de Maintenon a perdu une canne contre Monsieur le Dauphin; c'est elle qui l'a fait faire: la pomme est une grenade d'or et de rubis; la couronne s'ouvre, on voit le portrait de Madame la Dauphine par

Petitot, et au-dessous, *il più grato nasconde*' (*Lettres*, ed. G. Gailly, II, Paris, 1960, p. 725).

6. Louis XIV. Signed, but not dated. In 1889 in the collection of the Earl and Countess of Rosebery (Burlington Fine Arts Club, *Exhibition of Portrait Miniatures*, 1889, p. 95).

7. Marie-Thérèse, Queen of Louis XIV (1638-83). Signed, but not dated. Provenance as No. 6. Also exhibited in 1889 (p. 96).

Geneva & Vevey (1687-91)

1. 1687 or 1688. A patrician of Geneva. Signed: J. P. âgé de 80 ans fecit. Recorded by Clouzot (*op. cit.*, p. 58) in the collection of Professor Paul F. Regard.

2. 1689-90. Michel Turretini (1646-1721), pastor and professor of Oriental languages at the Académie of Geneva, records in his diary: 'Le vendredi 25 juillet 1690, M. Petitot, fameux peintre en émail, âgé de 84 ans, arriva avec sa famille de Vevey, dans le dessein de voir encore une fois ses amis et surtout d'y faire mon portrait en miniature dont il avoit commencé une légère ébauche les vendanges dernières lorsque je passai à Vevey; car ce bon homme avoit conçu tant d'affection pour moi à cause que je l'avois reçu à la paix de l'Eglise à son retour de France et que j'avois pris soin de le consoler dans ses désertions spirituelles, que quoique je ne demeurasse à Vevey qu'un demi-jour, il fallut lui donner cette satisfaction de le laisser commencer cet ouvrage. Il est venu ici pour le continuer et l'a avancé considérablement, et c'est une merveille qu'un homme de son âge puisse si bien réussir. Il partit hier 5 août et l'emporta pour l'achever à Vevey.' H. Bordier, 'Informations nouvelles etc.' in *Gazette des Beaux-Arts*, xxii, 1867, p. 254.

Undated

3. Undated. Self-portrait of Petitot. A miniature inscribed on the back 'Petitot le vieux par luy-mesme'. Last recorded in the collection of Julia, Countess of Dartrey (Long, *loc. cit.*).

4. Undated. Faulle Petitot, father of the artist. Signed, J. P. Geneva, Musée d'art et d'Histoire. (Clouzot, *op. cit.*, p. 58).

Besides the list in Clouzot (*op. cit.*, pp. 56 ff.) lists of works by or attributed to Petitot will be found in *Les Emaux de Petitot du Musée Impérial du Louvre*, Paris, 1862; E. Stroehlin, *Jean Petitot et Jaques Bordier*, Geneva, 1905, pp. 229-84; B. Long *British Miniaturists*, London, 1929, pp. 338-41; P.-F. Schneeberger, *Les peintres sur émail genevois au XVII^e et au XVIII^e siècle*, in *Genava*, n.s. t. vi 1958; L. R. Schidlof, *The Miniature in Europe*, ii, Graz, 1964, pp. 630-31.

* I should like to thank my friend, Monsieur Antoine Schnopper, for lending me his copy of the rare opusculum by Vigoureux.

